

Mougins, le 30 avril 2020

Le Maire

Conseiller régional

1^{er} Vice-Président de la C.A.

Cannes Pays de Lérins

Cher parent,

J'espère que vous-même et votre entourage allez bien en cette période de pandémie qui bouleverse la vie de tous.

Comme vous le savez, Monsieur le Président de la République a annoncé la réouverture progressive des écoles à partir du 11 mai.

Le Ministère de l'Education Nationale a évoqué une reprise échelonnée au cours du mois de mai. Les enfants dont les parents sont volontaires de CP et de CM2 seront accueillis dans les écoles de Mougins à compter du 12 mai sur un mi-temps préconisé par l'Académie de Nice.

Compte tenu de la situation actuelle, la sécurité sanitaire est pour moi impérative pour endiguer la chaîne virale. Mes services sont totalement mobilisés sur le déconfinement progressif.

Je tiens à vous faire part d'une réflexion qui s'impose concernant les enfants de Grande Section de Maternelle pour lesquels le respect des gestes barrières entre eux est trop difficile à mettre en œuvre compte tenu de leur jeune âge. En conséquence, je ne souhaite pas qu'ils soient exposés : leurs activités d'apprentissage peuvent se poursuivre à la maison, avec leurs enseignants, en télé-enseignement.

Concernant les enfants de CP et de CM2, je vous laisse le choix. Les services de garderie et de cantine, centre de loisirs les mercredis, transport scolaire pour les élémentaires seront assurés dans le respect des règles de distanciation et des gestes barrières.

Cependant, si vous faites partie des parents qui remettent leur enfant à l'école et afin d'organiser leur accueil dans les conditions sanitaires les plus strictes possibles, je vous demanderai de bien vouloir informer mes services de vos intentions en répondant au questionnaire ci-joint. Je vous demanderai également de bien vouloir équiper votre enfant d'un masque.

Comme vous l'aurez compris, l'accueil de votre enfant à l'école est subordonné au strict respect de chacune des précautions énoncées dans le questionnaire ci-joint.

Le service minimum d'accueil (SMA) mis en place dès le début du confinement pour les enfants des personnels prioritaires, sera maintenu en maternelle et en élémentaire pour les enfants des personnes travaillant à la protection des autres et pour les enfants dont les deux parents ne pourront pas télétravailler. Il vous appartiendra de bien vouloir acheminer votre enfant par vous-mêmes vers ce dispositif de SMA. La localisation du service minimum d'accueil sera conditionnée aux effectifs. Je vous demanderai de bien vouloir vous faire connaître de mes services.

Je vous invite à continuer de prendre bien soin de vous et de vos proches, de rester chez vous autant que possible.

Je vous remercie sincèrement de votre implication, dans l'intérêt de tous, et je sais pouvoir compter sur le civisme de chacun d'entre vous.

Avec mes sentiments dévoués.

Le Maire,
Conseiller régional,
1^{er} Vice-Président de la C.A.
Cannes Pays de Lérins

Richard Galy

Richard GALY